

**Nouveau programme national de rénovation urbaine :
les organismes Hlm seront au rendez-vous et investiront 10 à 12 milliards d'euros**

L'Union sociale pour l'habitat se réjouit du lancement officiel du nouveau programme national de rénovation urbaine confirmé ce jour à Boulogne-sur-Mer et à Lens par le Président de la République.

L'Union sociale pour l'habitat, membre du conseil d'administration de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU), a dès hier soutenu l'adoption de la liste des quartiers qui bénéficieront du soutien de l'agence. Cette étape marque le lancement officiel du NPNRU (nouveau programme national de rénovation urbaine) annoncé dans la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014.

L'intervention de l'ANRU fixée à hauteur de 5 milliards d'euros, sera accompagnée d'un investissement majeur des organismes Hlm qui prévoient de mobiliser 10 à 12 milliards d'euros pour la mise en œuvre du NPNRU. Cette nouvelle étape viendra prolonger et compléter les investissements majeurs entrepris depuis plusieurs années par l'État, les collectivités locales et les bailleurs Hlm.

Depuis 2000, avec les Grands Projets de Ville, puis en 2003 avec le Programme national de rénovation urbaine (PNRU), le Mouvement Hlm s'est mobilisé pour transformer en profondeur près de 500 quartiers d'habitat social. En 10 ans, 42 milliards d'euros ont été investis dans ces quartiers, dont 18 milliards directement par les organismes Hlm. L'impact des projets de rénovation sur l'amélioration de la qualité de l'habitat et sur les conditions de vie quotidienne des habitants dans les quartiers concernés est indéniable et 86 % des habitants des quartiers populaires sont satisfaits des changements permis par la rénovation urbaine (sondage CSA, novembre 2013).

Jean-Louis Dumont, président de l'Union sociale pour l'habitat, souligne : « *Les organismes Hlm ont fortement mobilisé leur capacité financière dans le cadre du PNRU 1 pour mettre en œuvre le volet habitat des projets de rénovation urbaine. On le voit bien : dans les quartiers qui ont bénéficié de ce premier programme, les habitants retrouvent la fierté de leur cadre de vie. Il est absolument essentiel de stopper la spirale de la ségrégation spatiale des quartiers. Le Mouvement Hlm est prêt à continuer à se mobiliser dans une démarche partenariale de qualité.* »

Paris, le 16 décembre 2014

L'Union sociale pour l'habitat représente, en France métropolitaine et dans les territoires d'Outre-mer, quelque 755 organismes Hlm à travers ses cinq fédérations (la Fédération nationale des Offices Publics de l'Habitat, les Entreprises sociales pour l'habitat, la Fédération nationale des Sociétés coopératives d'Hlm, l'Union d'économie sociale pour l'accession à la propriété et la Fédération nationale des Associations régionales d'organismes d'habitat social). Elle remplit trois missions : un rôle de représentation nationale auprès des pouvoirs publics, des médias, des milieux professionnels et de l'opinion publique ; une mission de réflexion, d'analyse et d'étude sur tous les dossiers relatifs à l'habitat et l'élaboration de propositions pour une politique sociale de l'habitat ; une fonction d'information, de conseil et d'assistance auprès des organismes afin de faciliter, rationaliser et développer leurs activités et leurs compétences professionnelles. En 2013, 106 000 logements locatifs et foyers ont été financés par les organismes Hlm qui détiennent et gèrent 4,2 millions de logements et logent plus de 10 millions de personnes. Les opérateurs de logement social sont aussi des acteurs importants de l'accession sociale à la propriété : 10 700 logements ont été vendus à des accédants, en secteur groupé ou en diffus. Animés par 12 000 administrateurs bénévoles, ils emploient 80 000 salariés.

Pour en savoir plus : www.union-habitat.org

Contacts presse : Joachim Soëtard / Christine Dalle - Direction de la Communication et des Revues - Tél. : 01 40 75 52 70